

# L'action du docteur Giraud (1848-1910) et la "sécurité sociale" en Seine-Inférieure: une étape pour la naissance des "sciences de gouvernement"

Frédéric Carbonel

# ▶ To cite this version:

Frédéric Carbonel. L'action du docteur Giraud (1848-1910) et la "sécurité sociale" en Seine-Inférieure: une étape pour la naissance des "sciences de gouvernement". Les acteurs normands de la protection sociale, Apr 2009, Bordeaux, France. pp.121. hal-00511480

HAL Id: hal-00511480

https://hal.science/hal-00511480

Submitted on 25 Aug 2010

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'action du docteur Giraud (1848-1910) et la « sécurité sociale » en Seine-Inférieure: une étape pour la naissance des « sciences de gouvernement ».

The action of doctor Giraud (1848-1910) and social security in Seine-Inférieure : a stage for the birth of governmental sciences.

#### Frédéric Carbonel

Peu de domaines sociaux échappent aux discours des experts. La naissance des « sciences de gouvernement » comme la médecine mentale, la psychiatrie ou la psychologie, s'inscrivaient dans des stratégies à la fois scientifique, professionnelle et politique. Ainsi le développement de la discipline aliéniste puis psychiatrique a débouché sur l'institutionnalisation d'une profession. C'est pourquoi tout au long du XIXe siècle l'action des experts aliénistes a relevé d'enjeux politiques et idéologiques. Cette science de gouvernement se construisait dans un discours légitime permettant de justifier une pratique sociale de protection et de défense de la société: ici la prophylaxie mentale et la resocialisation des individus aliénés. Sous la IIIe République l'esprit scientifique était extrêmement favorable à l'émergence des sciences de gouvernement. Il répondait à une logique intellectuelle et administrative que nous retrouverons dans la carrière du docteur Giraud<sup>1</sup>. La psychiatrie était une manière inédite de poser un problème. Elle se définissait par des savoirs nouveaux fondant une capacité professionnelle de compétence et d'intervention. Nous étudierons quelle fut l'action du docteur Giraud en tant qu'expert de la médecine mentale en Seine-Inférieure chargé de la direction d'un des plus grands asiles pour femmes aliénées de France à partir de 1887<sup>2</sup>: l'asile public pour femmes aliénées de Rouen Saint-Yon. En effet, depuis la loi de 1838 le médecin en chef d'un asile public pour aliénés était aussi responsable de la « sécurité sociale » et de la « protection sociale », responsable de la santé mentale dans un département: il était un pivot de l'ordre social au coeur du territoire et de la ville. De plus le docteur Giraud est cité, sans être trop connu, à plusieurs reprises dans l'ouvrage important publié sous la direction de Christian Topalov, Laboratoire du nouveau siècle. La nébuleuse réformatrice et ses réseaux en France, 1880-1914, Paris, 1999<sup>3</sup>. Qui était le docteur Giraud? Quelles furent les innovations qu'il a initiés dans les domaines de la médecine mentale et de la sécurité sociale ? Nous pouvons rattacher le parcours de ce médecin au processus d'étatisation et de de régulation politique mise en en oeuvre sous la IIIe République notamment par les républicains « solidaristes ».

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup>Dictionnaire de biographie française, t.16, colonnes 220-221.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup>Dr Rousselin, « Rapport sur la candidature de M. le Dr. Albert Giraud comme membre résidant » dans *Union Médicale de la Seine-Inférieure*, n°35, 13<sup>e</sup> année, 15 janvier 1874, p.74-82. <sup>3</sup>p.196 et p.215.

## I-Le docteur Giraud: origines familiales, carrière professionnelle et réseaux.

## -Origines familiales, carrière professionnelle, direction médicale de Saint-Yon.

Le docteur Giraud est né à Châlons sur Marne en 1848. Fils et petit-fils de médecins lorrains, son père était un aliéniste renommé, directeur de l'asile de Maréville en Meurthe et Moselle. Son grand père maternel était le psychiatre Dagonet. Ce dernier avait résumé le fonctionnement administratif des asiles pour aliénés français avec le docteur Giraud dans son Traité des maladies mentales paru en 1894<sup>4</sup>. Le docteur Giraud avait participé à la guerre de 1870 comme aide-major aux combats de Champigny avec les mobiles de la Seine-Inférieure. Il était devenu docteur de la Faculté de médecine de Paris le 12 décembre 1872, puis il avait été nommé médecin adjoint à l'asile d'Auxerre le 15 juillet 1872. A partir du 10 septembre 1873 Giraud deviendra un collaborateur assidu du docteur Foville fils aux Quatre-Mares, l'asile départemental pour aliénés hommes de la Seine-Inférieure. En juillet 1878, Giraud était promu médecin adjoint à l'asile de Bordeaux où il exerçait entre 1878 et 1879. Il devenait ensuite directeur-médecin de l'asile de Fains à Bar-Le-Duc pendant 8 années entre 1880 et 1887 juste avant de revenir à la direction du « nouveau Saint-Yon » en 1887. Il avait alors la « passion» pour les expertises médico-légales. Il avait publié sur ces sujets Un début dans la pratique de la médecine légale paru pour la première fois en 1890 où il retraçait son entrée fortuite dans l'expertise mentale à l'asile de Maréville près Nancy<sup>5</sup>.En 1887, il v avait 1011 femmes internées à Saint-Yon l'asile départemental pour femmes aliénées de la Seine-Inférieure situé dans la commune ouvrière de Saint-Etienne du Rouvray depuis 1879. Ce chiffre ne cessera de progresser pour atteindre 1241 femmes aliénées en 1900 et 1375 en 1910.

Alors, le « Grand renfermement » des femmes dans la région de Rouen concernait surtout des ouvrières vagabondes. En effet les migrations intra-départementales au tournant des XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles, l'exode des « centres ruraux » et l'attraction des « centres populeux » surtout de Rouen et d'Elbeuf et dans une moindre mesure du Havre, demeuraient, selon les aliénistes rouennais, une des causes principales des aliénations. Ainsi, au cours de deux études sur le lieu de naissance et les migrations des aliénées admises aux asiles départementaux, le docteur Giraud, directeur-médecin à Saint-Yon, avait analysé le rôle de ces migrations géographiques. Cette étude constituait sa contribution aux Assises de Caumont, des Assises scientifiques, industrielles et culturelles sur l'état des départements normands, tenues en 1896 6. Quelles étaient les raisons de ce « Grand renfermement »? Sous le Second Empire en élargissant l'assistance aux femm es aliénées notamment à l'époque du docteur Morel, les aliénistes rouennais avaient introduit à Saint-Yon une forte population féminine « incurable ». En vieillissant, cette population fournissait un contingent de forte mortalité au début de la III<sup>e</sup> République. En 1900, le taux de décès des femmes aliénées était très important soit 9,2%. Les aliénistes rouennais soulignaient l'inquiétude « sans cesse renaissante » de ces pauvres femmes, la plupart indigentes, dans l'attente du pain quotidien. Quelles étaient les causes de ces aliénations? Au cours des années 1886 à 1890 la moyennes des femmes

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup>H. Dagonet (Révisions et compléments du chapitre Albert Giraud), « Administration des asiles d'aliénés » dans *Traité des maladies mentales*, Paris, 1894, p.797-842.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> A. Giraud, *Un début dans la pratique de la médecine légale*, Rouen, 1903, 16p. et F. Chauvaud, *Les experts du crime. La médecine légale en France au XIX<sup>e</sup> siècle*, p.31.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup>Elle faisait suite à une *Topographie de l'aliénation mentale* en Seine-Inférieure parueen 1892.Voir A. Giraud et Malfilâtre, « Topographie de l'aliénation mentale dans le département de la Seine-Inférieure » dans *Troisième congrès des médecins aliénistes de France et des pays de langue française, Blois (1892)*, 1893, p.346-407.et A. Giraud, « Lieu de naissances et migrations des malades admises pour la première fois dans un asile d'aliénés et entrés à Saint-Yon de 1891 à 1895 » dans *Assises Scientifiques, Littéraires et Artistiques de Caumont*, Compte rendu, 15-18 juin 1896, Rouen 1897, p.13-82.

aliénées pour abus de boissons alcooliques était de 10,2%. A la même époque les autres raisons de l'aliénation féminine représentaient près de 90%. Les maladies dominantes chez les femmes internées étaient la Mélancolie, la Manie, la Folie systématisée et la démence sénile. Le « nervosisme » était aussi très fréquent. Les aliénistes distinguaient les « causes étiologiques prédisposantes », notamment les « causes héréditaires et congénitales », des « causes occasionnelles », d'une part, « physiques », et d'autre part, « morales ». Ces contributions montraient l'effet pathologique des déménagements, des changements de domicile, de métiers et de vie. Toutes les femmes « déséquilibrées » avaient un « caractère mobile ». Pour les aliénistes qui voulaient atténuer la nocivité des migrations vers Rouen : « le séjour à la ville est dangereux de toute façon pour ceux qui sont nés et ont été élevés à la campagne et la conclusion est qu'il faut tendre à améliorer l'hygiène des villes<sup>7</sup> ». Selon l'écrivain rouennais Amédé Fraigneau à Saint-Yon « des êtres qui n'ont d'humain que l'apparence : pauvres cerveaux que des accidents, les passions. les excès, les vices, les infirmités héréditaires ont détraqués. Tous ces morts-vivants se trouvent réunis dans le même lieu; il semble qu'on les ait éloignés de la ville pour les rapprocher du cimetière<sup>8</sup> ». Au congrès des aliénistes et des neurologistes tenu à Blois en 1892 le docteur Giraud justifiait ainsi le « Grand renfermement » des femmes dans la région de Rouen : « nous pouvons ajouter, sachant quelle influence jouent les prédispositions héréditaires, qu'on méconnait un véritable danger en laissant vivre en liberté des êtres susceptibles de procréer une nouvelle génération d'aliénés». C'était une allusion certaine au péril vénérien et autres dangers de la procréation<sup>9</sup>.

### -réseaux et investissements dans les sociétés savantes.

A Rouen le docteur Giraud s'investissait dans l'Association professionnelle des médecins rouennais un syndicat créé à la suite de la loi de 1892 réformant la profession médicale en lui reconnaissant le droit d'association. Il en était élu vice-président en 1896-1897 puis président en 1898-1899<sup>10</sup>. Le docteur Giraud rédigeait de nombreux articles en tant que collaborateur du Précis de Médecine légale. Il devenait membre puis président de la Société de médecine de Rouen, membre de la Société Médico-Psychologique le 22 mai 1882, de la Société Médico-légale, de la Société d'émulation de la Seine-Inférieure en 1890 (puis président en 1893-1894, 1902-1903 et 1908<sup>11</sup>). Il deviendra aussi président en 1909 de l'Académie de Rouen<sup>12</sup>. Le docteur Giraud était par ailleurs membre de la Société de médecine mentale de Belgique depuis le 31 octobre 1885<sup>13</sup>. Giraud devenait aussi membre de l'Académiedes Sciences, Arts et Belles-Lettres de Rouen. Il y sera réélu

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup>A. Giraud et Malfilâtre, art. cit. dans *Troisième congrès des médecins aliénistes de France et des pays de langue française*, *Blois* (1892), 1893, p.406-407.

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> A. Fraigneau, *Rouen bizarre*, Schneider Frères (Rééd. Le P'tit Normand), 1888, p.141-142. Un facteur important expliquait le désarroi des médecins de Saint-Yon. Le nombre de guérisons complètes restait très faible à Saint-Yon à la fin du siècle: moins de 3% en 1894 par exemple. Il était toujours aussi peu élevé au début du XX<sup>e</sup> siècle avec 2,8% en 1907.

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup>A. Corbin, «Le péril vénérien au début du siècle: prophylaxie sanitaire et prophylaxie morale » dans *Recherches*, «L'haleine des faubourgs », n°29, 1977, p.245-283.

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup>Bulletin de l'Association professionnelle des médecins de Rouen (Syndicat). (Sept bulletins avec quelques lacunes). Années 1900, 1902, 1903, 1905, 1907, 1908, 1909, 1910 et 1912. Comprend la liste des membres du bureau dont le docteur Giraud et ses éloges funèbres dans le numéro de l'année 1910.

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> Voir les Archives de la Société d'émulation de Rouen, Série 3J161 (juillet 1891 et juillet 1892).

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup>Sur les activités du docteur Giraud à l'Académie de Rouen voir dans les Archives de l'Académie, le carton B25 « Imprimés de l'Académie. Invitations. Affiches. 1878-1914 », 42 pièces notamment sous la présidence du docteur Giraud. Le docteur Giraud publiait aussi plusieurs ouvrages et brochures d'érudition. Voir aussi A. Giraud, *Fragments d'histoire de la folie. La Sorcellerie au Moyen-Age. Une épidémie de délire de nos jours*, Extrait du t.II, 2<sup>d</sup> série des Mémoires de la Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-duc, Bar-le-Duc, 1883, 24p.

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup>Bulletin de la Société de médecine mentale de Belgique. (parmi les membres honoraires de cette société: le docteur Foville fils, inspecteur général des asiles d'aliénés de France, reçu le 26 janvier 1884; le docteur Giraud, reçu le 31 octobre 1885).

le 3 juillet 1896. Il jouera alors un rôle important pour la tenue des Assises de Caumont en 1896, 1902 et 1908. Ces Assises scientifiques se tenaient tous les 5 ans à l'initiative des principales sociétés savantes rouennaises et caennaises <sup>14</sup>. En décembre 1894 le docteur Giraud faisait partie de la commission de préparation des Assises au titre de président de la *Société d'émulation de Rouen*. Il était membre du comité des Assises en juin 1896 puis nommé secrétaire général du bureau du congrès le 24 novembre 1902. Il était toujours membre du comité de préparation des Assises en 1908 et nommé trésorier du congrès au nom de l'*Académiede Rouen*.

A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le docteur Giraud était un des principaux artisans de *l'Union des médecins aliénistes français* créée en 1896. Au tournant du XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles, il participait aux discussions sur les projets de révision de la loi sur les aliénés. L'*Union des médecins aliénistes français* était animée par les médecins d'asiles français. Ces médecins voulaient créer non seulement une union amicale mais aussi un lobby de défense de leurs intérêts professionnels <sup>15</sup>. Son vice-président était le docteur Giraud, alors directeur-médecin de Saint-Yon. A cette époque l'échec des projets de révision de la loi de 1838 pouvait être attribué à l'instabilité politique des débuts de la III<sup>e</sup> République. Mais en réalité l'hétérogénité du lobby aliéniste au début de la III<sup>e</sup> République pouvait aussi l'expliquer. En effet, l'*Uniondes médecins aliénistes français*, vice-présidée par le docteur Giraud, ne regroupait que 33 membres en 1896. De plus cette association entrait en concurrence avec la *Société Médico-Psychologique*, créée en 1848 puis définitivement en 1852, qui rassemblait à la même époque beaucoup plus d'adhérents .

## II-Médecine mentale et protection sociale: les innovations initiées par le docteur Giraud.

Nous soulignerons ici trois innovations majeures.

# La première innovation fut l'institutionnalisation de la médecine mentale.

Le docteur Giraud sera le principal organisateur du *Premier Congrès national de Médecine Mentale française* tenu à Rouen en 1890<sup>16</sup>. Avec l'appui des sociétés savantes rouennaises et du bureau de la Société Médico-psychologique de Paris l'appel adressé par Giraud pour un Premier Congrès national de la médecine mentale française reçut rapidement des soutiens médicaux et administratifs nationaux. Le protestant solidariste Henri Monod (1843-1911), directeur de l'Assistance publique au ministère de l'Intérieur depuis février 1887; la Préfecture et le conseil général de la Seine-Inférieure; la ville de Rouen; le professeur Benjamin Ball, titulaire de la première chaire des maladies mentales depuis 1877; les sénateurs Goujon (1840-1907) et Théophile Roussel (1816-1903), l'auteur de la loi de 1874 sur la protection de l'enfance, apportaient leur soutien aux aliénistes rouennais. Le numéro du 1<sup>er</sup> août 1890 de *La Normandie Médicale* faisait paraître le programme complet des sessions qui se tiendraient entre le mardi 5 août et le

\_

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup> Voir dans les Archives de l'Académie de Rouen, dans la Série G (Fonds annexes) le carton G7, « Assises de Caumont ». Lors de la rédaction de son testament, le 22 juillet 1872, le Comte de Caumont avait décidé de verser une rente pour la tenue de ces objectifs. Sous la présidence du Président de l'Académie, les comités de préparation des 2<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> sessions des Assises tenues à Rouen en 1896 et 1923. Voir aussi les Assises de 1896, le comité de préparation et les registres des procès verbaux.

<sup>&</sup>lt;sup>15</sup>A. Giraud, « Le congrès des médecins aliénistes et neurologues. 7<sup>e</sup> session Nancy, 1896 » dans Annales Médico-Psychologiques., novembre 1896, t.4, p.177-203 et Doutrebente, « Union des médecins aliénistes français » dans Annales Médico-Psychologiques, novembre 1896, t.4, p.337-340. (Voir surtout les Statuts de l'Union des médecins aliénistes français, p.341-343).

<sup>&</sup>lt;sup>16</sup>F. Carbonel, « Rouen 1890: le Premier congrès national de la psychiatrie française » dans *Etudes Normandes*, 2005, n°4, p.29-34.

vendredi 8 août. Il se prolongera en fait jusqu'au samedi 9 août<sup>17</sup>. Une liste de 104 membres adhérents pouvait être publiée peu avant août 1890. Les médecins provenaient de 31 départements. Les plus représentés étaient ceux de la Seine-Inférieure<sup>18</sup>. Ainsi le congrès aliéniste de 1890 constituera une étape importante pour les artisans de la médecine mentale française au début de la III<sup>e</sup> République car il instaurait un congrès national annuel. En 1890, l'ensemble du corps médical et administratif de la Seine-Inférieure se mobilisa si bien qu'il formera jusqu'à 24% des congressistes. Les rouennais représentaient à eux-seuls 30% des membres inscrits en comprenant les délégués des administrations départementales, du conseil général et de la ville de Rouen. Plus d'une trentaine de notabilités du monde scientifique, administratif et politique haut-normand participèrent à ces travaux. Quelques années auparavant le docteur Giraud s'était fait remarquer par ses compte-rendus de la loi sur les aliénés présentée à la Chambre des députés ainsi qu'au *Conseil supérieur de l'Assistance publique* en 1887 puis 1892.

## La seconde innovation était la protection des ouvrières victimes d'aliénations.

En 1893, le docteur Giraud fondait une Société de patronage pour les aliénées indigentes sorties guéries 19. Sur le modèle des sociétés de patronage créées à l'asile de Stéphansfeld dans le Bas-Rhin elle était mise en place au début des années 1840. Après les délibérations du conseil général, de la Préfecture de la Seine-Inférieure et de l'Assistance Publique, la commission des asiles départementaux lors de la séance du 30 mai 1893 avait décidé de soutenir la création de cette société pour les aliénées les plus nécessiteuses sorties de Saint-Yon. Une caisse de secours était créée le 6 juin 1893. L'oeuvre de la caisse s'étendait aux enfants des aliénés et à leur famille. Ses moyens d'action étaient les secours d'argent ainsi que les conférences et les publications visant à expliquer comment les médecins pouvaient traiter les aliénations. La société de patronage pour aliénés de la Seine-Inférieure avait un but didactique en matière de « politique d'hygiène mentale ». Elle devait faciliter la réinsertion des ouvrières dans la société.

Le 12 février 1895, le docteur Giraud faisait adhérer l'asile Saint-Yon à *l'Association* normande pour prévenir les accidents du travail à raison de 25 francs. Cette dernière succédait à l'Associationrouennaise pour prévenir les accidents de fabrique dont l'un des premiers dirigeants avait été l'ingénieur Poan de Sapincourt<sup>20</sup>. En 1889 un Comité permanent international des accidents du travail avait été fondé pour impulser ces orientations. Il était prolongé par les résolutions de *l'Association internationale pour la protection légale des travailleurs* créée en 1900-1901 puis par celles de *l'Association internationale pour la lutte contre le chômage* fondé en 1910.

## La troisième innovation était la mise en oeuvre d'une politique de l'enfance inadaptée.

Propagateur des tests Binet-Simon, le docteur Giraud intronisait le docteur Simon, collaborateur d'Alfred Binet, le nouveau médecin-adjoint nommé à l'asile Saint-Yon, à la *Société de médecine de Rouen* en 1908. Le docteur Giraud avait animé le premier et second congrès

<sup>18</sup>Le *Petit Rouennais*, mercredi 6 août 1890. Le *Petit Rouennais* signalait la participation de quatre-vingt-dix-huit médecins aux travaux du congrès.

<sup>&</sup>lt;sup>17</sup>Voir La Normandie Médicale, 6<sup>e</sup> année, n°15, 1<sup>er</sup> août 1890.

<sup>&</sup>lt;sup>19</sup>Centre Hospitalier du Rouvray (Seine-Maritime), Registre K de la commission de surveillance des asiles de la Seine-Inférieure, séance du 30 mai 1893.

<sup>&</sup>lt;sup>20</sup>Centre Hospitalier du Rouvray (Seine-Maritime), Registre K de la commission de surveillance des asiles de la Seine-Inférieure, séance du 12 février 1895. et C. Mykyta, « La prévention des accidents du travail en Haute-Normandie au XIXe siècle (1830-1914) » dans Législation du travail et rapports sociaux au XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle en Haute-Normandie, p.147-202.

national de protection de l'enfance initiés par Théophile Roussel<sup>21</sup>. Sous le Second Empire entre 1861 et 1865, il y avait une forte corrélation entre le taux d'illégitimité et l'industrialisation en Seine-Inférieure. Cela avait pu engendrer un fort taux d'enfants naturels qui étaient devenus adultes au début de la III<sup>e</sup> République. De plus la mortalité des enfants de moins de 1 an était de 40% à Rouen au début de la III<sup>e</sup> République alors qu'elle était de 26% en 1850. Depuis cette époque les aliénistes rouennais considéraient comme nécessaire l'organisation d'une politique de protection de la maternité et de l'enfance inadaptée afin de mieux l'éduquer. Le docteur Giraud avait déjà tenté d'ouvrir une école pour jeunes filles illettrées et épileptiques en janvier 1888, année où la commission des asiles de la Seine-Inférieure en avait fait la demande au Préfet. Il s'agissait alors d'établir à l'intérieur de Saint-Yon une école destinée aux « idiotes » et aux « épileptiques » ainsi qu'aux « enfants arriérés » sur le modèle des écoles pour enfants d'Epinay sur Orge près de Paris, de la Salpêtrière et de la colonie pour enfants à l'asile du Vaucluse<sup>22</sup>.

L'ouverture d'une école à Saint-Yon allant dans ce sens était prévue pour la fin de l'année 1891. Cette même année, le docteur Bourneville dressait son projet national de création de classes spéciales pour idiots et dégénérés. Le programme de Bourneville (1840-1909), un ami du docteur Giraud, s'intégrait dans la lignée des travaux d'Edouard Séguin (1812-1880), le spécialiste de pathologie infantile, en application des lois sur l'obligation scolaire mais avec une perspective plus globale et républicaine de sélection des enfants en fonction des mérites et des capacités. Au cours des mois de novembre 1891-début 1892 l'école de Saint-Yon était ouverte avec 30 élèves placé dans un quartier spécial de l'asile pour femmes. Il y existait déjà un quartier d'« idiotes » depuis janvier-février 1891. En août 1892 une demande était faite pour classer l'école des filles de Saint-Yon en école publique.

En avril 1908, le quartier pour enfants inadaptés de Saint-Yon regroupait 57 enfants, idiotes et arriérées épileptiques. Deux institutrices de l'école publique y étaient rattachées le 11 janvier 1910. A cette époque la loi du 15 avril 1909<sup>23</sup>, initiée par Bourneville, venait de créer les classes et écoles de perfectionnement en vue de l'éducation des enfants arriérés, des débiles mentaux et des déficients intellectuels<sup>24</sup>.

Au cours des années 1880-1900 le docteur Giraud avait réussi à constituer un solide réseau autour du mouvement aliéniste rouennais<sup>25</sup>. Mais la loi du 15 avril 1909 initiée par Bourneville recommandait la suppression des écoles pour enfants dans les asiles pour aliénés. Elle répondait à la volonté explicite du président du conseil Clémenceau (1841-1929) et de la *Ligue de l'enseignement* depuis 1904. Celle-ci combattait pour la « la fondation de classes spéciales et d'asiles-écoles-ateliers réservés aux anormaux ». En Seine-Inférieure, les « enfants arriérés » pouvaient bénéficier d'une réelle instruction primaire depuis le vote des lois Ferry au début des années 1880.

Cependant la loi d'assistance de 1909 se voulait une œuvre républicaine de « prophylaxie sociale ». Ainsi, en 1911-1912 un établissement départemental d'assistance pour les « arriérés

-

<sup>&</sup>lt;sup>21</sup>A. Giraud, I<sup>er</sup> et II<sup>d</sup> Congrès Internationaux de protection de l'enfance. Table alphabétique générale par matière et par nom d'auteurs des recueils des: 1<sup>er</sup> Congrès International d'assistance (Paris, 1889); 1<sup>er</sup> Congrès international de protection de l'enfance; 2<sup>e</sup> Congrès international d'assistance et 2<sup>e</sup> Congrès international de protection de l'enfance, Genève, 1896, Paris, Siège de la permanence des Congrès d'assistance et de bienfaisance, 1906, 28p.

<sup>&</sup>lt;sup>22</sup>Centre Hospitalier du Rouvray (Seine-Maritime), Registre I de la commission de surveillance des asiles de la Seine-Inférieure, séance du 21 janvier 1888.

<sup>&</sup>lt;sup>23</sup>M. Fardeau, Z. Weygand, « Bourneville et la loi du 15 avril 1909 » dans J. Poirier et J.-L. Signoret, *De Bourneville à la sclérose tubéreuse : une époque, un homme, une maladie*, p.103-108. et p.121-125.

<sup>&</sup>lt;sup>24</sup> Cependant un poste d'institutrice était maintenu à Saint-Yon jusqu'au 15 juin 1914.

<sup>&</sup>lt;sup>25</sup>Sur l'importance de ces réseaux et ses enjeux voir Ch. Topalov, « Les réformateurs et leurs réseaux : enjeu d'un objet de recherche » dans Op. Cit., 1999, p.11-58.

anormaux perfectibles » de la Seine-Inférieure était ouvert à Grugny<sup>26</sup>. Cet établissement d'assistance départemental se trouvait dans la liste des membres institutionnels associée à la *Société libre pour l'étude psychologique de l'enfant* fondée par Ferdinand Buisson (1841-1932), Alfred Binet (1857-1911) et Théodore Simon (1873-1961), l'ami du docteur Giraud<sup>27</sup>. En 1908, Giraud avait fait un éloge vigoureux pour la réception du docteur Simon à la *Société de médecine de Rouen*. L'allocution montrait surtout l'intérêt que portait les aliénistes rouennais pour les études de psychologie pathologiques et les tests Binet-Simon élaborés en 1905-1908<sup>28</sup>. Aussi il montrait l'importance des réseaux réformateurs auxquels appartenait le docteur Giraud pour la diffusion des nouvelles idées scientifiques.

#### Résumé

Le docteur Giraud exerça comme directeur-médecin à l'asile public départemental Saint-Yon pour femmes aliénées de la Seine-Inférieure entre 1887 et 1907. Parallèlement il s'investit dans de nombreuses sociétés savantes: Société de médecine légale, Société Médico-psychologique, Société internationale pour l'étude des questions d'assistance, Académie de Rouen, Assises de Caumont, Société d'émulation et Syndicat des médecins de la Seine-Inférieure. Il fut le principal artisan du premier congrès national de la médecine mentale française tenu à Rouen en 1890 puis un introducteur local de la psychologie pathologique initiée par les psychologues Binet et Simon.

## Abstract:

Doctor Giraud practised as departemental head doctor in Saint-Yon, the departemental public asylum in Seine-Inférieure between 1887 and 1907. At the same time, he invested himself in numerous learned Societies: Société de médecine légale, Société Médico-psychologique, Société internationale pour l'étude des questions d'assistance, Académie de Rouen, Assises de Caumont, Société d'émulation and Syndicat des médecins de la Seine-Inférieure. He was the leading arttisan of the first French national mental illness medicine held in Rouen in 1890, then a local introducer of the pathological psychology, initiated by Binet and Simon, the psychologists.

## **Bibliographie**

Carbonel F., « Rouen 1890: le Premier congrès national de la psychiatrie française » dans *Etudes Normandes*, 2005, n°4, p.29-34.

Chauvaud F., Les experts du crime. La médecine légale en France au XIX<sup>e</sup> siècle, Paris, Aubier, Coll. Historique, 2000, p.31.

Corbin A., « Le péril vénérien au début du siècle: prophylaxie sanitaire et prophylaxie morale »

<sup>26</sup>Cordier V., « Les arriérés anormaux perfectibles dans l'établissement départemental d'assistance de Grugny » dans Jeunes, déviance et identités du 17<sup>e</sup> au 20<sup>e</sup> siècle, Rouen, n°15, 2005 et « L'établissement départemental d'assistance de Grugny » dans *Mémoires de la protection sociale en Normandie*, n°2, année 2003, p.81-93.

<sup>&</sup>lt;sup>27</sup> Bulletin de la Société libre pour l'étude psychologique de l'enfant (1899-1911). Directeur F. Buisson (1899-1902) puis A. Binet (1902-1911). Devient *Psychologie de l'enfant et pédagogie expérimentale*. Société A. Binet. Président Th. Simon. (1917-1962).

<sup>&</sup>lt;sup>28</sup> A. Giraud, « Rapport sur la candidature de monsieur le Docteur Th. Simon, médecin adjoint à l'asile Saint-Yon » dans *Bulletin de la Société de médecine de Rouen*, 1909, vol.23, 48<sup>e</sup> année, p.59-60. Le docteur Giraud partait à la retraite en 1910.

dans Recherches, « L'haleine des faubourgs », n°29, 1977, p.245-283.

Cordier V., «L'établissement départemental d'assistance de Grugny» dans *Mémoires de la protection sociale en Normandie*, n°2, année 2003, p.81-93.

Marec Y. (Dir.), Législation du travail et rapports sociaux au XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle en Haute-Normandie, n° spécial des Annales de Normandie, 1997, n°2, p.147-202.

Poirier J. et Signoret J.-L., *De Bourneville à la sclérose tubéreuse : une époque, un homme, une maladie*, Paris, 1991, p.103-108. et p.121-125.

Topalov Ch., Laboratoire du nouveau siècle. La nébuleuse réformatrice et ses réseaux en France, 1880-1914, Paris, 1999, p.196 et 215.

Vimont (Dir.), Jeunes, déviance et identités du 17<sup>e</sup> au 20<sup>e</sup> siècle, Rouen, Presses Universitaires deRouen et du Havre (PURH), Cahier du GRHIS, n°15, 2005.